

LE P'TIT NEUVY

OCTOBRE 2018

N° 35



Sommaire

Infos Municipales.....	p. 2-5
Nos associations.....	p. 6-8
La rentrée	p 9
Retro	p. 10-13
Nouveauté.....	p 14
A vos agendas	p 15
Les justes	p16

Edito

Les premières feuilles des arbres tombent, la fraîcheur s'installe , nous voilà en automne.

Après plusieurs mois de chaleur et de sécheresse, chacun espère une arrière saison agréable et plus conforme en terme de température et pluviométrie.

Depuis notre dernier numéro et avant de vous plonger dans les quelques pages de ce p'tit Neuvy , quelques brèves.

Les travaux d'agrandissement et de rénovation de l'école vont bon train, pas de retard prévu , la livraison se fera en Octobre et les enfants intégreront les nouvelles classes après les vacances de la Toussaint .

Les diverses manifestations organisées dans la commune n'ont pas toutes connu le succès espéré mais cela n'empêche pas les bénévoles de continuer à œuvrer pour vous divertir.

Nos associations sont prêtes à accueillir de nouveaux membres pour les aider et peut être en profiter pour avoir de nouvelles idées d'animation, n'hésitez pas à vous faire connaître.

La commune a choisi un outil de communication vous permettant d'avoir les infos communales sur votre mobile , c'est entièrement gratuit pour vous (détail en page 3)

L'idée d'une boîte à livres est toujours d'actualité, nous pensons l'installer avant la fin de l'année.

N'hésitez pas à continuer de déposer vos idées dans la boîte prévue à cet effet en Mairie.

L'équipe éditoriale



MAIRIE

2, place de l'Église
02.38.58.02.17 02.38.58.14.68
e-mail : Mairie.Neuvy@wanadoo.fr
site: www.neuvy-en-sullias.fr

Ouvertures au public

Lundi - Jeudi : 9h à 12h
Mardi - Vendredi: 9h à 12h / 14h 18h
Samedi: 10h à 12h
Fermée le Mercredi

Vos conseillers départementaux

Line Fleury, Jean Luc Riglet

Votre député : Claude De Ganay

Vos sénateurs :

**Jean Noël Cardoux, Hugues Saury,
Jean Pierre Sueur**

Bibliothèque

(ex Maison du Tourisme)

Ouvertures:

Vendredi de 15h30 à 18h
Samedi de 10h à 12h



Maison des Associations

La salle de réunion (ancienne mairie), est à la disposition des associations.

La réservation se fait
auprès du secrétariat et
les clefs sont à prendre en mairie.

Notes aux Associations

Les Associations qui désirent passer une information dans le P'tit Neuvy, doivent déposer leur article, en mairie. Celle-ci transmettra à la commission compétente. Le P'tit Neuvy paraît 2 fois par an: en avril et en octobre.



**Défibrillateur cardiaque
à la MAIRIE**

Nouveauté pour vos factures d'eau

Comme nous vous l'avons dit, notre commune a choisi de confier la gestion de l'assainissement à la SAUR via une DSP (Délégation de Service Public).

A ce titre la SAUR va adresser à chaque client un courrier expliquant les nouveaux modes de facturation de l'assainissement et de la part rejet à l'égout.

Pour cette première année :

Chacun va recevoir une facture spécifique pour la part assainissement courant octobre correspondant à l'abonnement de juillet à décembre 2018.

Une seconde facture sera envoyée en février 2019 pour l'abonnement de janvier à juin 2019 ainsi qu'un acompte de 50% de rejet à l'égout de votre consommation d'eau de l'année précédente.

Une 3ème facture sera adressée en août 2019 pour l'abonnement de juillet à décembre 2019 ainsi que le rejet à l'égout de la consommation totale de l'année précédente déduction faite de l'acompte facturé en février.

Par la suite vous n'aurez plus que 2 factures/an en février et août, sauf pour ceux qui choisiront le prélèvement mensuel avec 1 seule facture/an en août.

Votre consommation d'eau sera quant à elle toujours facturée par le syndicat des eaux Neuvy Guilly. Pour ceux qui l'ont choisi, vous pourrez conserver le mode de prélèvement mensuel.



Afin d'éviter les conflits de voisinage, un rappel pour vos travaux de bricolage, jardinage.....merci de respecter les horaires suivants :

Jours ouvrables : 8h30-12h et 13h30 à 19h

Le samedi : 9h-12h et 15h-19h

Dimanche et jours fériés : 10h-12H

Merci





RAPPEL

Le brûlage des déchets à l'air libre est interdit.

Préfecture du Loiret

Extrait de l'arrêté modifiant l'arrêté du 21 juin 2002 .

Ce document est disponible en Mairie



Notre commune a eu à déplorer plusieurs feux ces dernières semaines.

Le respect de cet arrêté , les précautions de chacun (ne pas jeter de mégots, ne pas entasser de végétaux qui risquent de fermenter, ne pas jeter de bouteilles de verre....etc) permettront de limiter les risques d'incendie très forts compte tenu de la végétation très sèche.

Merci à chacun d'être vigilant et respectueux pour éviter des drames et des dégâts importants.

SICTOM

A compter du **16 Octobre** la déchèterie la plus proche est située à **Vienne-en-Val ZAC Saint-Germain**

Horaires d'ouverture :

mardi et samedi 9h-12h/13h-17h
mercredi 13h-17h du 1^{er} avril au 31 octobre,
vendredi 13h- 17h.

Pas de changement pour le ramassage des ordures ménagères : il a lieu le lundi après midi, pensez à sortir vos bacs avant midi, **couvercle fermé.**

Les dépôts d'ordures ménagères de toute nature au pied des points d'apports volontaires ou sur l'espace public sont interdits et passibles d'une amende pouvant s'élever à 1 500€.



PanneauPocket
TÉLÉCHARGEZ
GRATUITEMENT
L'APPLICATION

Restez
INFORMÉ
PRÉVENU
ALERTÉ

Disponible sur
App Store

Disponible sur
Google Play



OFFERT PAR VOTRE MAIRIE

Vous téléchargez gratuitement l'application sur votre mobile et hop : les infos de la commune en direct dans votre poche.

SINON, FLASHEZ-NOUS !



Sable et gravillons

pour les habitants de la commune : mise à disposition de sable et gravillons en petite quantité. le samedi uniquement sur rdv prendre contact avec M Derouet au 06.31.95.95.76



Dely's Burger

De retour le vendredi soir . Rdv sur la place dans le bourg devant la Bibliothèque

Vie Communale

Le conseil municipal a lieu le troisième vendredi de chaque mois à 19H .



Du 17 janvier 2019 au 16 Février 2019 aura lieu dans notre commune le recensement de la population . Cette opération a lieu tous les 5 ans pour les communes de moins de 10 000 habitants

Pour cela des agents recenseurs recrutés par la Mairie passeront à vos domiciles pour vous remettre les formulaires à remplir et à leur rendre lors d'un rendez vous dont vous aurez convenus la date avec eux. Vous pourrez également remplir le questionnaire sur Internet , plus rapide et plus simple . Ils porteront un badge officiel pour les identifier .

À quoi ça sert ?

C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et les grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés.



Connaître la population française

Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...



Définir les moyens de fonctionnement des communes

De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante.

Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...



[Connaître la population légale de votre commune sur le site Insee](#)

Prendre des décisions adaptées pour la collectivité

La connaissance de ces statistiques est un des éléments qui permettent de définir les politiques publiques nationales. Au niveau local, le recensement sert notamment à prévoir des équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, etc.), déterminer les moyens de transports à développer...

Un véritable outil pour les élus

Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires, et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous n'êtes pas compté(e) plusieurs fois. Ces informations ne sont pas enregistrées dans les bases de données.

Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Participer au recensement est aux termes de la loi du 7 juin 1951 une obligation. C'est un acte civique.

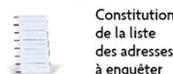
Et c'est GRATUIT

LES GRANDES ÉTAPES DU RECENSEMENT

AVANT LA COLLECTE



Recrutement et formation des agents recenseurs par la mairie



Constitution de la liste des adresses à enquêter



Tournée de reconnaissance pour avertir du passage de l'agent recenseur

PENDANT LA COLLECTE



Distribution par l'agent recenseur de la notice pour répondre au recensement en ligne sur www.le-recensement-et-moi.fr ou des questionnaires papier (qu'il viendra récupérer sous quelques jours)



Vérification de la bonne prise en compte de tous les logements par la commune

APRÈS LA COLLECTE



Certification de la collecte par le maire



Transmission des questionnaires papier à la direction régionale de l'Insee (les réponses en ligne sont reçues directement)



Saisie des questionnaires papier et traitement confidentiel des données

Vérification et validation des résultats par l'Insee



Communication des chiffres aux maires et au grand public





Une nouvelle saison commence pour l'association Les Zygomatic 's



Vous connaissez le DJEMBE mais connaissez-vous les CONGAS ? les DOUM-DOUM ? les GUIROS ? ...

Et bien d'autres encore ! Venez donc découvrir cet univers avec nous !

Les percussions enfants NOUVEAUTE : un dimanche matin par mois, d'octobre à juin, pour les enfants à partir de 5 ans, avec Christophe, *intervenant* musicien - percussionniste.

Les prochaines dates 2018 : **14 octobre, 11 novembre et 9 décembre** à la maison des associations de Neuvy de 10h à 10h30 (accueil à 9h50).

les percussions ados et adultes : toujours un dimanche matin par mois, d'octobre à juin, avec Christophe, *intervenant* musicien - percussionniste.

Les prochaines dates 2018 : **14 octobre, 11 novembre et 9 décembre** à la maison des associations de 10h30 à 12h30 (accueil à 10h20).

Pour jouer aux percussions, pas besoin de savoir le solfège, notre intervenant a une technique pour nous apprendre simplement !

ET POUR LES CREATIFS, REJOIGNEZ NOTRE GROUPE D'ACTIVITES MANUELLES !

Les ateliers de créations manuelles artistiques :

un samedi matin par mois, pour les enfants à partir de 8 ans, les ados et les adultes, avec des intervenants de Neuvy et des alentours.

Les prochaines dates 2018 : **13 octobre** : cadre scandinave avec « Le grenier à bulles » d'Isdes; **10 novembre** : activité avec « Elyce création » de Neuvy ; **8 décembre** : art floral pour Noël avec Guilène, une bénévole.

Toutes ces activités ont lieu à la maison des associations de Neuvy de 10h à 12h (accueil à 9h50).

Voilà pour débiter cette saison 2018-2019.

Si vous avez des idées, des suggestions et que vous désirez les mettre en œuvre, n'hésitez pas à frapper à la porte de l'association ! N'hésitez pas aussi à nous rejoindre sur *Facebook* pour plus amples informations !

Le bureau des zygomatic's :

Présidente : Magalie Pereira

Trésorière : Annabel Stroppa

Secrétaire : Annabelle Sampedro

Mail des zygomatic's: leszygomatics.neuvy@gmail.com.

Les amis de la Saint Vincent

L'assemblée générale se tiendra le **vendredi 19 octobre 2018** à 19 h 30 à la salle des fêtes de **Guilly**.

- La soirée Beaujolais Nouveau est fixée au **vendredi 16 novembre 2018** à partir de 19 h 30 à la salle des fêtes de **Neuvy**
- La journée de l'Arbre se déroulera le **samedi 19 janvier 2019** à Guilly.
- La Saint-Vincent est fixée au **dimanche 20 janvier 2019** à **Guilly**. Les Rois déçus, Karine et Cédric MENEAU transmettront le sceptre de la Saint-Vincent à leurs Dauphins Françoise MARET et Jean-Marc ALLEGRET.



Club Loisirs & Amitié de Neuvy en Sullias

Après adhésion à notre Club, vous pouvez participer à nos activités :

À la Salle Polyvalente :

Tous les 2èmes et 4èmes mercredis de 14h à 18h :

Divers jeux :

Belote, Tarot, Rummikub, Scrabble, Triaminos, Yam, autour d'un petit goûter.

À L'R de Loisirs (près du stade) -

Tous les Mardis & Jeudis - vers 14h15 :

Pétanque toute l'année, suivant condition atmosphérique.

25 Novembre 2018 : Repas du Club 12h30

27 Janvier 2019 : Assemblée Générale



Venez nous rejoindre et éventuellement animer une autre activité.

Siège social : Mairie, 2 Place de l'Eglise 45510 Neuvy en Sullias

Président : Michel DUBÉ, 24 rue des Moulins : 02 38 58 08 42

Mail : claneuvysullias45@gmail.com

Dans le cadre des échanges de connaissances :

Atelier Bureautique en Janvier 2019.

Animé par Edwige SANCHEZ : 0684610019.

Ouvert à tous.

Je propose une réunion le mercredi 5 décembre pour évaluer vos connaissances et voir ce que vous souhaitez développer.

Les Mercredis hors congés scolaires : A la Maison des Associations ou à la Salle Polyvalente **de 09h30 à 11h**

Thèmes :

Bibliothèque ou Explorateur : classer et retrouver ses documents

Sécurité : Sauvegarder ses données – Nettoyer le disque dur.

Photos : Classer - Enregistrer - Scanner et modifier

Avec Photo Filtre – Picasa ou XnView.

Multimédia : lire, Graver, enregistrer.

Initiation à Microsoft Office ou Open Office. (Word – Excel - Works)

Créer : papier à lettre & étiquettes – calendrier - Carte d'invitation, Noël, Anniversaire,

Internet : Sécurité – recherche – démarches administratives.

Participation pour frais d'impression et papeterie :

Adhérents au club : 10 €/An

Pour les Non Adhérents : 30 €/An.





« MARCHER , C' EST LA LIBERTE » JEAN LOUIS ETIENNE



Au mois de juin , nous avons choisi **Fontainebleau** pour notre rando découverte .
Notre guide Bernard était là pour nous faire visiter ce merveilleux patrimoine et nous aider à remonter le temps .

Le début de la construction date de 1137 .

Au fil des siècles chaque roi donne de nouvelles couleurs à ce joyau aujourd'hui inscrit au patrimoine mondial de l' Unesco . L' après midi nous avons découvert le parc et les jardins .

La pluie était annoncée mais notre visite a dissipé les nuages .



Lors de la fête du village , nous avons proposé **une balade** de 5 kms : énigmes et découvertes

Week end dans le Morvan en octobre nous séjurerons à Anost .

Ce sera aussi l' occasion de visiter la barrage du lac des Settons et de randonner autour du village .

Rouen illuminé : début décembre nous participerons à la sortie à Rouen organisée par le fédération du Loiret .

Ce sera l' occasion de découvrir la ville et ses différentes animations

Contacts

Micheline Boursin Présidente 0664132043

Veronique Siccardi trésorière 0688790243

Annick Bourgeix 0238572219



L'association "Bibliothèque Municipale et Scolaire" a été créée le 12 novembre 1992 , elle était gérée par des bénévoles et a été dissoute le 14 mai 2018.

L'association a cédé tout le fond de livres à la Comcom du Val de Sully qui a repris la gestion du réseau des bibliothèques sur le territoire de la Comcom.



Inscription

L'inscription aux bibliothèques du Val de Sully est gratuite pour tous. Vous n'avez pas besoin de justificatif particulier, il suffit de remplir le formulaire d'inscription et de l'apporter dans une des douze bibliothèques afin que l'on procède à votre inscription. Si vous êtes assistante maternelle, enseignant ou animateur en accueil de loisirs, des conditions particulières d'emprunts vous sont proposées. N'hésitez pas à vous rapprocher des bibliothécaires pour plus de renseignements.



Ecole Epona
1, rue des écoles
45510 Neuvy-en-Sullias
02 38 58 17 21



Cette rentrée a vu notre école Epona accueillir 157 enfants dont 46 maternelles et 111 primaires

L'équipe enseignante se compose ainsi :

PS MS Christelle DURAND
PS GS Laurence CHAPOTAT et Sandra PLA LIBOUREL
CP Flavie PLAZAT
CE1 Sophie NAULEAU ARTIGE
CE1 CE2 Muriel DHOMMEE
CM1 CM2 Corinne ANTORE - Annabelle SAMPEDRO et Justine LELONG

Horaires de l'école

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de

8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 00

L'accueil a lieu **10 minutes** avant l'horaire.
Les parents des élèves du CP au CM2 doivent déposer ou attendre leurs enfants **devant l'école**. Les enseignantes accompagnent les enfants jusqu'au portillon le midi et le soir.

Merci de bien vouloir respecter ces horaires.

Vacances

Toussaint du samedi 20 octobre 2018 au dimanche 4 novembre 2018

Noël du samedi 22 décembre 2018 au dimanche 6 janvier 2019

Hiver du samedi 9 février 2019 au dimanche 24 février 2019

Printemps du samedi 6 avril 2019 au lundi 22 avril 2019 inclus

Pont de l'Ascension du jeudi 30 mai au dimanche 2 juin

Été samedi 6 juillet 2019

La rentrée à l'ALSH

Pour répondre à une demande croissante des familles de Neuvy en Sullias et Guilly, un accueil de loisirs est mis en place tous les mercredis depuis la rentrée par la communauté de communes Val de Sully qui en a la charge, notre accueil périscolaire est mis à leur disposition, actuellement 30 enfants sont accueillis.



L'accueil de loisirs permet la prise en charge des enfants scolarisés de la petite section de maternelle au cm2 soit à la journée ou à la demi-journée mais toujours avec repas qui est préparé par nos cantinières Yvonne et Renée, et servi par Sophie.

L'encadrement est assuré par une directrice diplômée Florence et quatre animatrices Carole, Annick, Océane et Laura, l'ambiance est excellente, les enfants se sentent bien avec de nombreuses activités.





Opération Neuvy propre

Le samedi 2 juin dernier la municipalité avait décidé d'organiser une matinée Neuvy propre après les remarques de certains administrés qui avaient signalé la présence de débris dans les chemins et bordures de fossés.

Armés de sacs, gants et pinces gracieusement fournis pour l'occasion par le Sictom , les quelques courageux présents se sont organisés en groupe et ont couvert plusieurs secteurs de la commune.

Un groupe côté Sologne, un groupe côté Val et un groupe dans le bourg.

Résultat de la matinée en photo !

Signalez c'est bien, participez c'est mieux



Parking de l'école

Dans le cadre des travaux d'agrandissement et de réhabilitation de notre école, il a été validé en conseil municipal qu'il était nécessaire d'engager des travaux de remise en état du parking côté garderie.

Afin de permettre à chacun de se garer correctement et de permettre une circulation en sécurité , le revêtement est en cours de réfection, l'enrobé sera fait semaine 42, les places de parking seront marquées , ainsi que les emplacements PMR (personne à mobilité réduite)

Il n'y a plus qu'à compter avec la civilité de tous les automobilistes pour que la circulation soit fluide et courtoise .





Danse de Loisirs

Comme chaque année pour notre repas de printemps l'Association s'est dirigée ce dimanche 8 avril vers la Ferme de Lorris.

C'est dans une ambiance conviviale que l'on a été reçu, une centaine de personnes avaient eu la même idée que nous et c'est ensemble que l'on a vu sortir du four et déguster sa Majesté Mr Cochon.



Le déjeuner s'est poursuivi dans l'animation de jeux divers, entre autre le poids de cette petite bête à évaluer 62 kg (le tirage au sort a désigné plusieurs personnes dont une de notre groupe) puis place à la Danse.

Les cours ont repris le 3 Septembre 2018 de 19h à 20h30.

Rdv à la salle polyvalente sous la conduite d'Edwige , Annick et Danielle.

Présidente : Marie-Reine Patinote,

Contacts :

Annick Bougeix : 02 38 57 22 19

Edwige Blanchard : 02 38 57 23 12

Cérémonie du 14 Juillet

Cette année la cérémonie de la fête nationale du 14 Juillet a été l'occasion de remettre deux médailles .

L'une à Nadine Meneau pour ses 30 ans de service.
En effet Nadine a débuté en tant qu'agent de bureau en 1988.



C'est Hubert Fournier qui a eu le plaisir de récompenser notre secrétaire de Mairie qui le seconde dans sa mission depuis de nombreuses années.

La seconde médaille a été remise par Jean Luc Riglet, conseiller départemental à Hubert Fournier , notre Maire, également pour ses 30 ans d'ancienneté en tant qu'élu de notre commune.



Tout d'abord en tant que conseiller municipal, puis adjoint et enfin Maire depuis 3 mandats.

Félicitations à eux pour leur engagement au service de nos administrés.



Fête Villageoise

Les 22 et 23 Septembre s'est tenue notre « FETE VILLAGEOISE » annuelle ...Malheureusement sous un temps frais, maussade, pluvieux et venteux. Quelle déception !!!!

Voici le bilan que nous pouvons faire :

Le samedi , nous avons voulu innover avec pour la première fois le Vide - Grenier sur la journée , seulement une vingtaine d'exposants étaient présents.



En parallèle nous avons organisé un « Salon des Créateurs – 100 % Fait main » et locaux : faible participation, également avec 4 individuelles et 1 association pour exposer leurs savoir faire.



Merci à vous, Mmes Boireau et Miot de Neuvy, Mme Palot de Tigy, Mme Michault de Vienne en Val) et Les Baguettes Magiques.

Le Tournoi de Pétanque a quant à lui réuni 37 équipes. Très belle prestation. En fin de journée les plus courageux étaient là autour du verre de l'amitié.



La balade proposée par le club Rando Neuvy sur le thème « énigmes et devinettes » a réuni environ 25 personnes dont des jeunes de la commune.

Le Dimanche, la météo nous a contraint à rejoindre L'R de loisirs délaissant le centre bourg, pour des raisons de sécurité.

Nous avons débuté les festivités par les récompenses remises aux participants du concours de terrines et pâtés (6 présentations) que nous avons dégustées à l'apéro, et aux lauréats du concours des maisons fleuries.



Un grand bravo à Léanna la seule participante au concours de déguisement Super Héros .

La grande question étant : pourquoi si peu de candidats !

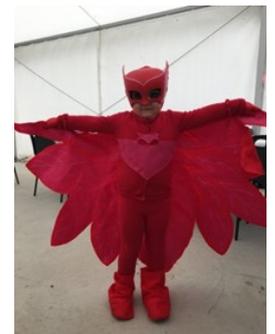


Pendant le repas nous avons eu le plaisir d'écouter, de chanter et d'admirer la sculptrice du Groupe « Les Tourneurs Phraseurs » de Viglain. Magnifique moment avec un public réceptif et enthousiasme.



Nous avons ensuite pu regarder les démonstrations de danse avec « Neuvy En Ligne » et de gym avec « la G.V » de Neuvy/Guilly. Merci à eux pour la qualité des prestations.

Le bilan financier sera sûrement très moyen, mais heureusement nos bénévoles étaient au rendez-vous, **UN GRAND MERCI à EUX...**



Nous ne baissons pas les bras car pour l'année prochaine, nous serons là avec une nouvelle organisation et pleins d'idées dont **ce projet de « CAISSE A SAVON », alors à vos Constructions...**





Week end Octobre Rose

Dans le cadre de la mobilisation nationale pour la lutte contre le cancer du sein, Neuvy a organisé les 6 et 7 octobre diverses animations afin de recueillir des fonds qui sont reversés à l'association Les roses de Jeanne qui œuvre dans l'accompagnement et le soutien aux malades.

Voici quelques photos des diverses activités proposées tout au long du week-end



La randonnée du samedi matin a rencontré un beau succès avec 46 participants.



Le dimanche matin c'était zumba avec Elodie puis yoga avec Edwige pour se détendre.



L'après midi s'est poursuivi avec un tournoi de pétanque en mixte . Vingt doublettes se sont retrouvées pour un après midi entièrement dédié à la bonne cause. Le bilan s'élève à 615,90 € qui seront remis à l'association Les roses de Jeanne .

Merci à tous et rendez-vous l'an prochain !





Chasser le stress, la tension, la déprime, c'est possible ! Tous les adeptes du YOGA vous le diront.

Et pourquoi pas vous ? Le YOGA n'est ni sectaire, ni élitiste, ni difficile ou magique...

Je ne suis pas magicienne mais professeur de YOGA, diplômée des centres SIVANANDA.

Je m'appelle Edwige et vous invite à « aller mieux »

Méditer, relaxer, être attentif à son corps et à son esprit, cette attention à soi, qui, la paix aidant, mène aux autres...

Un bon début, c'est la confiance : faites-moi confiance



et venez **le mercredi à 18h30 ou à 20h**
à la salle polyvalente de Neuvy en Sullias.

Tarifs dégressifs selon la formule de paiement : pour les Neuvysulliens : 8 € à la séance, 7 € la séance si paiement trimestriel et 6 € la séance si paiement annuel. 1^{er} cours d'essai gratuit.

Et si vous voulez profiter plus longtemps des bienfaits du yoga, venez participer aux séjours yoga et randonnée que j'organise et anime en gîte.

Renseignements : Edwige Blanchard 06.62.59.88.15

Portes Ouvertes
**ATELIERS
D'ARTISTES**
& ARTISANS D'ART
DU LOIRET

En partenariat avec
La Chambre de métiers
et de l'artisanat du Loiret

**20 & 21
OCTOBRE 2018
DE 14 H À 19 H**

RENSEIGNEMENT
AU 02 38 25 47 99
TOUT LE PROGRAMME
SUR WWW.LOIRET.FR

Retrouvez tout le programme de ce week end portes ouvertes avec notamment 2 artistes sur notre commune :



Barbara PIATTI
La Normandie , 75 rue des Vignes de Bouan
mail : piatti.barbara.peintre@nordnet.fr
Artiste peintre

Jean François CAVAILLE
4 rue du Val
mail : contact@courenloire.fr
Artiste Sculpteur





Vendredi 19 Octobre

L'assemblée générale Des Amis de la St Vincent se tiendra à la salle des fêtes de **Guilly à 19H30.**



Vendredi 16 Novembre

La soirée Beaujolais Nouveau aura lieu à partir de 19 h 30 à la salle des fêtes de **Neuvy**



Samedi 20 Octobre

Repas offert par la commune à nos aînés



Dimanche 2 Décembre

Cérémonie de remise de la médaille de Juste parmi les Nations .



L'un de nos administrés recevra ce jour là la médaille de Juste parmi les Nations de l'Etat d'Israël , remise à titre posthume à ses parents qui ont hébergé et donc sauvé pendant la guerre un enfant juif alors que sa famille était déportée vers les camps de la mort.

Cette cérémonie sera très solennelle et sûrement empreinte de beaucoup d'émotion. Les enfants de l'école seront présents pour cette cérémonie, ils interpréteront une chanson hommage .

Nous comptons sur votre présence. Le programme de cette journée sera diffusé Prochainement

Plus de détail en dernière page

Dimanche 21 Octobre

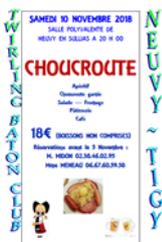
Puces des loisirs Créatifs Rdv à la salle polyvalente de 9h à 17H Organisé par l'association Baguettes Magiques



Réservé au x particuliers Entrée Libre

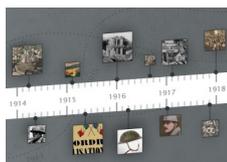
Samedi 10 Novembre

Soirée choucroute du Twirling Salle polyvalente de Neuvy à 20H Réservation avant le 5 novembre.



Dimanche 11 Novembre

Cérémonie commémorative de l'Armistice de la première guerre mondiale.



A l'occasion du centenaire de la fin de la « grande guerre » nous espérons vous voir nombreux à cette occasion.

<http://centenaire.org/fr/la-grande-guerre-en-dates>

Mardi 4 Décembre

Cette année le conseil municipal a souhaité changer de formule pour ce qui est de la manifestation offerte aux enfants de l'école à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Les contraintes budgétaires et le souhait de travailler avec des structures locales nous ont amenés à ne pas proposer cette année de spectacle de magie ou clown ou ballons gonflés...etc

Le mardi 4 décembre , il sera remis à chaque enfant scolarisé à Neuvy un cadeau en main propre, et l'équipe municipale offrira aux enfants de l'école un goûter collectif dès la sortie des classes.

Des mots seront distribués dans les cahiers fin novembre pour informer les parents de l'organisation .



Qui sont les Justes ?



"En honorant ceux qui ont refusé de se plier à la fatalité de la volonté exterminatrice de l'idéologie nazie, la médaille des Justes contribue à rétablir l'Histoire dans sa vérité." Simone Veil

Le 19 août 1953, est créé, à Jérusalem, l'Institut Commémoratif des Martyrs et des Héros de la Shoah - YAD VASHEM-, un nom tiré du chapitre V du Prophète Isaïe : « et je leur donnerai dans ma maison et dans mes murs un mémorial (Yad) et un nom (Shem) qui ne seront pas effacés ».

Le jardin des murs des « Justes parmi les Nations » à Yad Vashem En 1963, une Commission présidée par un juge de la Cour Suprême de l'Etat d'Israël est alors chargée d'attribuer le titre de « Juste parmi les Nations », la plus haute distinction civile décernée par l'Etat hébreu, à des personnes non juives qui, au péril de leur vie, ont aidé des Juifs persécutés par l'occupant nazi.

Les personnes ainsi distinguées doivent avoir procuré, au risque conscient de leur vie, de celle de leurs proches, et sans demande de contrepartie, une aide véritable à une ou plusieurs personnes juives en situation de danger.



Au cours d'une cérémonie officielle, le Représentant de l'Ambassade d'Israël remet aux « Justes parmi les Nations » ou à leurs ayants-droits, une médaille gravée à leur nom ainsi qu'un diplôme d'honneur. Leurs noms sont inscrits sur le mur d'honneur du Jardin des « Justes parmi les Nations » de Yad Vashem, à Jérusalem.

Les noms des Justes parmi les Nations de France sont également inscrits à Paris, dans l'Allée des Justes, près du Mémorial de la Shoah, rue Geoffroy l'Asnier.



Il y avait environ 320.000 juifs en France en 1940. 76.000 ont été déportés, 2551 seulement sont revenus, et parmi ces derniers aucun enfant. Si les trois quarts de la population juive ont survécu, c'est bien évidemment parce que les allemands ont perdu la guerre contre les alliés, parce que la Résistance et la Résistance Juive sont intervenues.

Avec tous ceux et toutes celles qui ont combattu dans leurs rangs, les 3328 Justes reconnus et aussi tous les Justes méconnus de « l'armée des ombres » qui ont sauvé des juifs au péril de leur vie, représentent un symbole essentiel, une lumière dans le cauchemar. Ils ont eux aussi sauvé l'honneur de la France.



Le 18 janvier 2007, dans la Crypte du Panthéon, le Président de la République Jacques Chirac, sur une proposition de Simone Veil, donnait alors aux Justes parmi les Nations de France, reconnus ou restés anonymes, une place légitime auprès des grandes figures de notre pays. Il y a fait inscrire leur action collective par ces mots : « (...) bravant les risques encourus, ils ont incarné l'honneur de la France, les valeurs de justice, de tolérance et d'humanité ».

L'hommage rendu aux « Justes parmi les Nations » revêt une signification éducative et morale : éducative, car les Justes prouvent que, même dans des situations d'intense pression physique et psychologique, la Résistance est possible et que l'on peut s'opposer au mal dans un cadre collectif ou à titre individuel ; morale, car la reconnaissance envers ceux dont la conduite est exemplaire, est un devoir.



Les personnes reconnues « Justes parmi les Nations » reçoivent de Yad Vashem un diplôme d'honneur ainsi qu'une médaille sur laquelle est gravée cette phrase du Talmud :

« Quiconque sauve une vie sauve l'univers tout entier ».

Il s'agit de la plus haute distinction civile de l'état d'Israël. Au 1er janvier 2018, le titre avait été décerné à **26971** personnes à travers le monde, dont **4055** en France. Cependant le livre des Justes ne sera jamais fermé car nombreux sont ceux qui resteront anonymes faute de témoignages. Reconnus ou non, ils incarnent le meilleur de l'humanité. En effet, tous ont considéré n'avoir rien fait d'autre que leur devoir d'homme. Ils serviront de phares et de modèles aux nouvelles générations.